



Municipalité de Lac-des-Plages

Le 17 novembre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président
Syndicat des travailleurs et
travailleuse des postes
377, rue Bank,
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Sauvons Poste Canada – Non aux compressions

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint copie de la résolution numéro 2014-11-180 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2014, relativement au sujet cité en rubrique.

Recevez, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

La Directrice générale adjointe,
Secrétaire trésorière adjointe,

Marie-Pier Lalonde Girard

2053, chemin du Tour-du-Lac, Lac-des-Plages (Québec) J0T 1K0
Téléphone : (819) 426-2391 / Télécopieur : (819) 426-2085
Courriel : lacdesplages04@mrcpapineau.com



Municipalité de Lac-des-Plages

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Lac-des-Plages tenue le 14 novembre 2014, à 19 h, à la salle du conseil, située au 2053, chemin du Tour-du-Lac, Lac-des-Plages, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M^{me} CLAUDETTE MOLLOY
M^{me} CAROLE LADOUCEUR

M. GUY BERNARD
M. PIERRE BOVIN

M. JIMMY LAUZON MICHAUD
M^{me} CHRISTINE RICHER

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la Mairesse, M^{me} JOSÉE SIMON
La Directeur général / Secrétaire trésorier, M. DENIS DAGENAIS est aussi présent.

Madame Josée Simon déclare son conflit d'intérêt dans la résolution suivante, se retire de la discussion et s'abstient de voter sur celle-ci.

2014-11-180 SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

CONSIDÉRANT que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté

COPIE CONFORME

Ce 17^e jour de novembre 2014,

Le Directeur général,
Secrétaire trésorier,

Denis Dagenais, g.m.a.

La Mairesse,

Josée Simon

(Sujet à ratification lors de la prochaine séance)